APPEL D'OFFRE
Marché à bon de commande de prestations intellectuelles de communication

PETR du Pays Sud Toulousain
Espace Jallier
34 avenue de Toulouse, 31390 Carbonne
Tél : 05 61 97 30 34

Date de remise : 16mars 2022
Date limite de réponse : 6 avril 2022 à minuit
Durée du marché : 12 mois à compter de la date d'attribution

SOMMAIRE

I Pouvoir adjudicateur 3
II Objet du marché 3
III Description des besoins 3
III.1 Le conseil et l'expertise 3
III.2 la conception graphique, la rédaction et la fourniture des supports de communication.3
III.3 La mise à jour de fichiers existants 3
III.4 Prestations détaillées faisant l'objet du marché : 4
III.5 Prise en compte de la charte graphique 7
III.6 Modalités d'échanges 7
III.7 Calendrier de réalisation 7
III.8. Délais d'exécution des prestations 7
III.9 Format des livrables 7
III.10 Cession des droits de propriété intellectuelle 7
IV. Conditions d'exécution du marché 8
IV.1 Forme du marché 8
IV.2 Les commandes 8
IV.3 Réception des livrables 8
IV.4 Facturation 8
IV.5 Durée du marché 8
IV.6 Avenant et résiliation 8
V. Conditions de candidatures 9
V.1 Diffusion et obtention des conditions du marché 9
V.2 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées : 9
V.3 Date limite de remise des offres 9
V.4 Contenu de l'offre 9
V.5 Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession 10
V.6 Critères d'attribution des offres 10
V.7 Négociation 10
V.8 Durée de validité des offres 10

I Pouvoir adjudicateur

Acheteur public :
PETR du Pays Sud Toulousain
Espace Jallier
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE
Tél : 05 61 97 30 34

Représentant légal : Gérard ROUJAS, Président
Personne en charge du marché : Cédric SILLITTO, Directeur

Toute question sur les conditions et les travaux du marché doit se faire par courriel à c.sillitto@payssudtoulousain.fr

II Objet du marché

Le PETR du Pays Sud Toulousain édite tout au long de l'année des documents institutionnels et opérationnels (cartons d'invitation, affiches, tracts, plaquettes, cartes de visite, etc.) qui seront décrits dans le cahier des charges qui suit.
Le marché consiste à produire un conseil et une expertise pour la réalisation de ces documents, ainsi que la conception graphique et la fourniture des maquettes à imprimer de ces derniers.

III Description des besoins

III.1 Le conseil et l'expertise

Le titulaire du marché aura une fonction de conseil et d'expertise :
- Sur les contenus : fond et forme
- Sur les supports : format, et grammage si impression
- Sur les modalités de diffusion le cas échéant

A partir des projets et des bases de contenus fournis par le maître d'ouvrage, sont attendues des propositions expertes et des reformulations (le cas échéant) pour optimiser les messages et concevoir graphiquement les supports de communication.

III.2 la conception graphique, la rédaction et la fourniture des supports de communication.

Sont demandées au prestataire retenu la conception graphique, la réalisation d'infographies, la création de visuels, et éventuellement la rédaction des contenus (le plus souvent fournis par le maître d'ouvrage).

III.3 La mise à jour de fichiers existants

Des fichiers sources « Illustrator » seront transmis au prestataire pour une mise à jour, impliquant le remplacement du texte existant par un nouveau texte, ou le remplacement d'illustrations, ou l'ajout ou suppression de logos qui seront fournis par le maître d'ouvrage.

Le prestataire ajustera le format des illustrations fournies (poids, recadrage…).

III.4 Prestations détaillées faisant l'objet du marché :

Code article CCTP	Nature de la prestation	Spécificité techniques
341	Mise à jour CARTE DE VISITE	Format : 8.5x5.5cm Quadri R/V 350g
342	Mise à jour CARTE DE CORRESPONDANCE	Format : 10.5x21cm Quadri R/V Papier : 350g
343	Mise à jour MARQUE PAGE	Format : 5.4x20 cm Quadri R/V Papier : 350g
344	Mise à jour TRACT 1	Format : 10x21 cm Quadri R/V Papier : 170g
345	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus TRACT 1	Format : 10x21 cm Quadri R/V Papier : 170g
346	Mise à jour TRACT 2	Format : A5 Quadri R/V Papier : 170g
347	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus TRACT 2	Format : A5 Quadri R/V Papier : 170g
348	Mise à jour TRACT 3	Format 10x15 cm Quadri R/V Papier : 135g
349	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus TRACT 3	Format 10x15 cm Quadri R/V Papier : 135g

3410	Mise à jour BROCHURE 1	Format : A5 fermé 12 pages Intérieur Quadri R/V Papier : couverture 4 pages couché satin 115g + pelliculage type PLA recto (ou équivalent) Intérieur papier couché satin 250g Agrafage à cheval
3411	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus BROCHURE 1	Format : A5 fermé 12 pages Intérieur Quadri R/V Papier : couverture 4 pages couché satin 115g + pelliculage type PLA recto (ou équivalent) Intérieur papier couché satin 250g Agrafage à cheval
3412	Mise à jour AFFICHE	Format : A3 Quadri R Papier : 135g Ou Format : A2 Quadri R Papier : 135g ou Format : Abribus Quadri R/V Papier : 135g
3413	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus AFFICHE	Format : A3 Quadri R Papier : 135g Ou Format : A2 Quadri R Papier : 135g ou Format : Abribus Quadri R/V Papier : 135g
3414	Mise à jour DEPLIANT 1	Dépliant 4 pages Format fini : 20.5x20.5 cm Format ouvert : 41 x20.5 cm Papier 250g satiné ou autre procédé Quadrichromie R/V

		Façonnage : rainage + pliage 1 pli roulé Intégration dans la brochure 2
3415	Mise à jour DEPLIANT 2	Format : Ouvert : 42 x 15 cm ; Fermé : 14 x 15 cm Papier : Offset 150g Quadri R/V Pliage : 2 plis roulés
3416	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus DEPLIANT 2	Format : Ouvert : 42 x 15 cm ; Fermé : 14 x 15 cm Papier : Offset 150g Quadri R/V Pliage : 2 plis roulés
3417	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus DEPLIANT 3	Format : A5 fermé, 3 volets ; pliage : 2plis roulés Papier : 170g, quadri R/V
3418	Mise à jour BULLETIN	Format : A3 ouvert, A4 fermé 4 pages 1 rainage pour pli central livré plié Pelliculage PLA (ou solution alternative) Papier : 250g Quadri R/V
3419	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus BULLETIN	Format : A3 ouvert, A4 fermé 4 pages 1 rainage pour pli central livré plié Pelliculage PLA (ou solution alternative) Papier : 250g Quadri R/V
3420	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus VISUEL POUR SITE INTERNET et DIFFUSION COURRIELS (bannière…)	Dimensions adaptées au site et fourni dans le bon de commande
3421	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus VISUEL POUR SIGNATURE COURRIEL	Dimensions à proposer par le prestataire
3422	Mise à jour (recto seul), ROLL-UP ORIFLAMME forme plume, BACHE	La taille et la nature du support seront précisées dans le bon de commande

3423	Conseil, expertise, Création graphique, rédaction des contenus (recto seul), ROLL-UP ORIFLAMME forme plume, BACHE	La taille et la nature du support seront précisées dans le bon de commande

III.5 Prise en compte de la charte graphique

Le candidat prendra en compte la charte graphique du Pays, les identités visuelles et les documents de communication existants qui lui seront fournis pour la réalisation de la prestation.

III.6 Modalités d'échanges

Le prestataire proposera une méthodologie de travail pour la réalisation de chacune des prestations décrites au BPU.

Pour toute prestation de conception graphique, rédaction et fourniture d'un support de communication, le prestataire organisera à minima :

- 1 réunion (présentiel ou distanciel) de définition du besoin avec le Pays Sud Toulousain en amont du projet
- 2 allers-retours par projet avant BAT

III.7 Calendrier de réalisation

Le calendrier prévisionnel des livrables sera décrit dans chaque bon de commande en prenant en compte les délais d'exécution sur lequel le prestataire s'est engagé.

III.8. Délais d'exécution des prestations

Les délais d'exécution s'entendent à partir de la réception du bon de commande par le prestataire jusqu'à la réception du document final / BAT validé par le maitre d'ouvrage.
Le nombre d'allers/retours sera précisé pour chaque prestation ainsi que le délai de réalisation imputé au prestataire et une estimation du délai de retour du maître d'ouvrage.

III.9 Format des livrables

Les livrables seront fournis au format précisé dans le bon de commande. De manière générale, ils seront au format permettant les impressions et/ou la diffusion sur Internet. Les fichiers sources font partis des livrables.

III.10 Cession des droits de propriété intellectuelle

Le titulaire du marché cède à titre exclusif au pouvoir adjudicateur, l'intégralité des droits ou titres de toute nature, l'ensemble des données, afférents aux résultats permettant de les exploiter librement.
Le PETR du Pays Sud Toulousain disposera des droits de reproduction et de diffusion - y compris à des tiers - de l'intégralité des documents conçus dans le cadre du présent marché.

L'ensemble des livrables et les fichiers sources deviendront la propriété exclusive du maître d'ouvrage.

IV. Conditions d'exécution du marché

IV.1 Forme du marché

Marché à bons de commande.
Le marché est conclu sans minimum ni maximum. Le PETR du Pays Sud Toulousain passera commande des prestations définies dans le marché au fur et à mesure de ses besoins pendant la durée du marché. Le PETR du Pays Sud Toulousain n'est pas tenu d'exécuter la totalité des prestations figurant dans le présent marché.
Les commandes successives sont adressées sous forme de bons de commande signés par le représentant du pouvoir adjudicateur. Le prestataire est tenu de réaliser les prestations conformément aux dispositions figurant dans le marché, notamment le respect des délais d'exécution indiqués sur lesquels il s'engage.

IV.2 Les commandes

Aucun rythme de commande ni aucune quantité minimale ne saurait être imposés au PETR du Pays Sud Toulousain, qui est totalement discrétionnaire en la matière.
Les bons de commande seront notifiés au titulaire du marché. Ils émaneront des services du PETR du Pays Sud Toulousain, coordonnés par son Directeur, en lien avec les responsables de service .
Le titulaire du marché devra accuser la bonne réception du bon de commande par retour de courriel à l'adresse suivante : c.sillitto@payssudtoulousain.fr ; à défaut de réponse dans les 4 jours ouvrés, le bon de commande sera réputé **refusé**.
Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

IV.3 Réception des livrables

La réception et le contrôle des livrables seront assurés par le service ayant passé commande, sous la coordination du Directeur du PETR du Pays Sud Toulousain, en lien avec la responsable de service :

- Conformité par rapport à la commande et aux aller/retours
- Respect des délais
- Format

IV.4 Facturation

Chaque commande fera l'objet d'une facture. Le règlement s'effectuera par virement administratif à réception de la facture par voie électronique **à** gestion@payssudtoulousain.fr **et à** c.sillitto@payssudtoulousain.fr **en copie** ou bien par courrier.
Le paiement sera effectué sous 30 jours après réception de la facture. Celle-ci devra **mentionner le nom du projet concerné** et indiqué préalablement par le PETR sur le bon de commande (Objectifréno, PCAET, culture, etc.).

IV.5 Durée du marché

Le marché signé avec le prestataire qui sera retenu est conclu pour 12 mois consécutifs à compter de la date d'attribution. Il pourra être reconduit pendant 12 mois supplémentaires sur accord écrit des parties avant terme.

IV.6 Avenant et résiliation

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution du contrat, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant qui précisera les éléments modifiés sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause l'objet. Le contractant s'engage à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-dessus, dès lors qu'il adresse sa proposition.

Le maître d'ouvrage pourra, en cas de réalisation non conforme du travail demandé, procéder à la résiliation du présent marché après l'envoi, à cet effet, au prestataire, d'une lettre recommandée avec accusé de réception, avec préavis d'un mois.

Il pourra en outre exiger un reversement à son profit de toute ou partie des sommes déjà payées. Le prestataire ne pourra prétendre à aucune indemnité. Une médiation et un accord entre les deux parties pourront néanmoins être recherchés.

V. Conditions de candidatures

V.1 Diffusion et obtention des conditions du marché

Ce marché est diffusé comme suit :
Internet : site du Pays Sud Toulousain
Courriel

V.2 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :

L'offre commerciale sera envoyée par courriel à : c.sillitto@payssudtoulousain.fr, en mentionnant l'objet « Marché de prestations intellectuelles de communication 2022 ».

V.3 Date limite de remise des offres

Les offres devront être remises au plus tard le **6 avril 2022 minuit.**

V.4 Contenu de l'offre

Note méthodologique

Le candidat devra produire une note méthodologique, démontrant sa bonne compréhension de la demande. Il pourra éventuellement aller jusqu'à des propositions graphiques (non rémunérées).

Il spécifiera également :

- Les moyens humains mobilisés afin de répondre à la prestation objet de la présente consultation ;
- Le profil et compétences des personnes mobilisées ;
- L'organisation de l'équipe et le rôle de chacun.

Pour chaque prestation, le candidat précisera :

- Le temps consacré à la prestation ;
- La méthodologie de travail avec le maître d'ouvrage (réunions, nombre d'aller/retour pour la validation des livrables).
- Les délais d'exécution

Références

Le candidat fournira une liste de références déjà réalisées dans des domaines similaires.

Prix

Le candidat complétera le bordereau des prix unitaires, daté et signé.

Les prix proposés intègreront :

- les déplacements et frais annexes ;

- la cession des droits d'auteurs.

Attestations sur l'honneur

De plus, l'offre du candidat sera accompagnée d'une attestation dûment datée et signée attestant que ce dernier :

- ne fait pas l'objet d'une interdiction à proposer toute offre commerciale ;
- est en règle au regard de sa situation fiscale et sociale ;
- n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

V.5 Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Le prestataire est une entreprise résidant sur le territoire national ou de l'Union Européenne ; il dispose des éléments administratifs nécessaires pour pouvoir répondre au présent marché et réaliser les travaux demandés.

V.6 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le choix des offres :
- prix : 40 %
- délai de mise œuvre : 20%
- présentation des prestations et adaptation à la demande :20%
- moyens humains mobilisés : 20 %

Formule de notation pour le critère prix :

Dans un premier temps, les candidats se verront attribuer un « rapport de prix » déterminé comme suit : rapport de prix = prix / prix le moins élevé (le moins cher a 1)

Puis la note s'obtient comme suit : note = 10 / rapport de prix

La pondération est ensuite appliquée.

V.7 Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres. La négociation pourra porter sur l'ensemble des critères de jugement des offres.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également le droit d'attribuer le marché sans négociation.

V.8 Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 150 jours.

Date et signature du prestataire :